

DECLARATION SOUSCRITE
En application de l'article R. 123-110 du Code de commerce

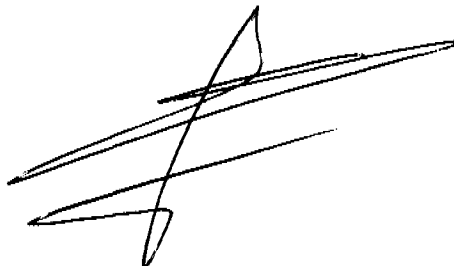
Monsieur Armand LOPEZ,

Agissant en qualité de Président de la Société 13 RECYCLAGE, société par actions simplifiée au capital de 37 000 Euros porté à 250 000 Euros, immatriculée sous le numéro B 482 529 831,

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de commerce :

Que le siège social de la société 13 RECYCLAGE est fixé depuis l'origine Quartier La Grande Bastide, R.N. 568, BP 13, 13161 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES, sans aucun transfert jusqu'au 1^{er} juin 2010, date à laquelle l'Associé unique a décidé le transfert du siège social à CD 20, Route de Rognac, 13127 VITROLLES.

Fait en trois exemplaires
A Vitrolles,
Le 1^{er} juin 2010.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.